

## **FORMATIONS COMPORTANT DES MODALITES PARTICULIERES D'ADMISSION**

### **Entrée en 1<sup>RE</sup> BMA**

S'agissant d'un recrutement particulier, l'accès en 1<sup>RE</sup> BMA est ouvert aux titulaires d'un diplôme de niveau V du même secteur professionnel.

L'admission est prononcée par le chef d'établissement d'accueil après étude du dossier de candidature. La liste des admis aura été au préalable validée par l'IA-Dasen.

Les trois établissements de l'académie qui proposent cette formation organisent un recrutement particulier.

La sélection peut se faire sous forme de dossier, test et/ou entretien. Il convient donc toujours de prendre contact avec l'établissement pour plus de précisions.

<b>SECTIONS ET ETABLISSEMENTS</b>	<b>AIRE DE RECRUTEMENT</b>	<b>DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS</b>	<b>CONDITIONS PARTICULIERES</b>
<b>BMA Céramique</b> LP Henri Brisson 25, avenue H. Brisson 18100 Vierzon Tél. : 02.48.52.74.00	FRANCE	30 juin 2020	<ul style="list-style-type: none"><li>• Etre titulaire d'un diplôme de niveau V ou de niveau IV, ou sortir d'une classe de 1<sup>ère</sup> STD2A.</li><li>• Avoir une base en arts plastiques ou arts appliqués ayant une cohérence avec les métiers d'arts.</li></ul> <p>Pour toute demande, joindre une copie du dossier scolaire en faisant ressortir les points ci-dessus. Un entretien et un test de dextérité sur un travail de composition seront proposés à chaque candidat, afin de mettre en avant la notion d'espace et de proportion.</p>